Resp. client: N° commande. N° client: 130982 Pers.cont.: Tél.: -

Tél.: -Fax: -GSM: -

e-mail: j.marteau@jselect.be

ProKo.: LS01 N° rapport : 6334248-1 N° rapp. prov.: Date: 09/09/2024 E LAC



Client / Mandant :

J'SELECT ELECTRICITÉ GÉNÉRAL RUE DU COUVENT, 165 4020 JUPILLE-SUR-MEUSE

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT

(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie

(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 459 WAGNY RUDY

Propriét. / exploit./gestionn.: Nom: MAISONS BAIJOT Adresse: Voir installation

Installat. / respons. travaux: Nom: J'SELECT Adresse: RUE DU COUVENT, 165

ELECTRICITÉ GÉNÉRAL 4020 JUPILLE-SUR-MEUSE T.V.A.: BE0701634157

Adresse installation: MAISONS BAIJOT RUE DES CHINISSES 53 HUY 4500 Cabine HT - privée:

Type installation: unité d'habitation Appareil/Install. ID:

EAN nr.: 541456700004546773 Gestionn. Rés.: RESA Compteur: A PLACER Compteur nuit :

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à tres basse tension.

Type: contrôle de conformité avant la mise en usage - nouvelle installation (chap.6.4)

Kies een item

Date installation: ☐ avant 01/10/1981 ☐ entre 01/10/1981 et 01/06/2020 ☐ entre 01/06/2020 et 01/06/2023 ☒ dès 01/06/2023

Dérogations: partie 8 du livre 1: pas appliqué et point 1 du sous-section 6.5.8.1: pas appliqué

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.

Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les

cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: - Raccordement: - Fourreau: - Plaque d'isolat.: -

Tension nominal: 1 x 240V Protection max.: 63A Protection princip.: - Interr. princip.: interr. diff. général type câble: XGB nombre conduct.: 4 section: 10 mm²

 Câble de raccordement au réseau:
 type câble:
 nombre conduct.:

 Prise de terre
 genre:
 individuelle
 accessibilité:
 en ordre

 Électrode de terre:
 type:
 boucle
 section:
 35 mm²

 Interrupteur Diff.:
 général:
 2p 63A/300mA
 supplémentaire:
 2p 63A/30mA

Schéma unifiliaire et plan de position: ■ voir annexe □ références:

Exécutée conform. aux schémas et plan: en ordre État du matériel fixe ou – à pose fixe: en ordre

Installations spéciaux:

photovoltaïque

piscine

sauna

aliment. véhic. électrique

-

Ne sont pas encore cuisine salle de bains chauffage central compteur de gaz compteur d'eau

placés: Iuminaires principale - supplémentaire liaison équipotentielle

Nombre de tableaux: 1

Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: 15

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: >1 MOhm

Résistance de dispersion: 7.22 Ohm

Bouton d'essai diff.: p.a.

Boucle de défaut: p.a.

Continuité PE et liaison équipotentiel: en ordre

Bouton d'essai diff.: p.a. Boucle de défaut: p.a. Continuité PE et liaison équipotentiel: en ordre Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre

Protection contre la surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Néant

1/2

section: - mm2

Banque KBC BE97 4053 0205 0149

	Néant

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.
Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus.**Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,

0493 24 61 55 Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions reglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information prescriptions reglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information prescriptions reglementaires.pdf